



DÉCLARATION LIMINAIRE

FORMATION SPÉCIALISÉE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU DES PRÉFECTURES

Réunion du 4 juillet 2023

Madame la Présidente,

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA profitent de cette première réunion de la formation spécialisée pour vous alerter sur le mal être de plus en plus alarmant des personnels de préfecture et de SGCD. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un préavis de grève a été déposé, comme vous le savez, à Mayotte pour dénoncer, entre autres, des conditions de travail déplorables et le manque de reconnaissance et de considération de l'administration pour ses agents.

Madame la Présidente, avec la succession ininterrompue de réformes depuis plus de 10 ans et les réductions d'effectifs qui les ont accompagnées, les conditions de travail et la qualité de vie au travail ne cessent de se dégrader causant des dégâts importants dans les esprits comme dans les services.

Les collègues ne reconnaissent plus leur environnement professionnel qui est en constante mutation. Le management, loin de s'améliorer, devient de plus en plus rigide et pathogène pour résoudre une équation insoluble : faire toujours plus avec de moins en moins d'effectifs. La pression dans les SGCD et les services des étrangers est telle que les situations de risques psycho sociaux et de « burn out » se multiplient ce qui n'est pas acceptable.

Madame la Présidente, vos agents font preuve d'une conscience professionnelle indéfectible pour préserver l'image de notre service public. Mais jusqu'à quand ?

Aujourd'hui, l'administration se doit de les écouter et les aider car la situation n'est plus tenable. Et ceci alors que se profilent des événements majeurs tels que la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques sur l'ensemble du territoire national ainsi que de nouvelles réformes concernant les services des étrangers. Les agents sont plus que jamais sous pression constante.

Alors que le ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques lance actuellement une grande consultation des agents publics sur leurs conditions de travail, l'urgence est de redonner du sens aux missions des agents de préfecture et des SGCD avec des conditions de travail respectueuses de leur santé et équilibre, un management adapté et « plus humain », des moyens conséquents et une charge de travail qui soit soutenable pour que chaque agent ait le désir de fournir un travail de qualité avec le sentiment d'être considéré, reconnu et utile. C'est avec nos collègues et grâce à eux que vous devez et pourrez construire l'État territorial de demain en mettant l'humain au cœur des réformes.

Autre point sur lequel le SAPACMI et l'UATS-UNSA souhaitent vous alerter : la sécurité des personnels dans les locaux des préfectures et des sous-préfectures, il s'agit là d'un point très important que nous avons jugé utile d'ajouter à l'ordre du jour de cette formation spécialisée, compte tenu de l'urgence à traiter cette problématique avant que des drames ne se produisent et alors que le Plan VIGIPIRATE est au niveau « sécurité renforcée – risque d'attentat ».

Les préfectures ont malheureusement perdu la garde policière qui était dédiée à leur sécurité ainsi qu'à celle de ses personnels, notamment dans les services d'accueil du public.

Aujourd'hui, on assiste à une recrudescence de violences et d'incivilités dans les locaux des préfectures et des sous-préfectures, notamment dans les services des étrangers. Les usagers se sentent abandonnés car ils n'ont plus d'interlocuteurs. Les PAN sont saturés et la prise de rendez-vous en ligne également saturée. La situation devient un cocktail explosif qui peut mettre en danger les personnels si rien n'est fait. Nous avons, Monsieur le Président, des exemples qui montrent des situations inédites.

Il est impératif que cette situation cesse et que l'administration mette les moyens nécessaires.

Par ailleurs, compte tenu de la situation explosive de ces derniers jours où les symboles de l'État et de la République sont menacés, il est plus que nécessaire de renforcer la sécurité ou tout du moins assurer un niveau de protection minimum car ce type d'événement n'est pas anticipable.

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous remercient, Madame la Présidente, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de cette formation spécialisée du comité social d'administration de réseau des préfectures.
